

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **6 avril 2021**, à 19h30, par visioconférence enregistrée et publiée sur le site internet de la Municipalité compte tenu de la situation actuelle de pandémie, à laquelle séance sont présents Madame Louise Aubé, pro-maire, et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle  
Siège #2 - Jérôme Carrier  
Siège #3 - Mélanie Asselin  
Siège #4 - Tonia Despont  
Siège #5 - Louise Aubé  
Siège #6 - Marie-Josée Roy

Est/sont absents à cette séance :

Gilles Breton, maire est aussi absent.

Formant quorum sous la présidence de Madame Louise Aubé, pro-maire.  
Est aussi présente Madame Mélanie Asselin, secrétaire-trésorier, adjointe.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, madame la pro-maire déclare la séance ouverte.

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Josée Roy  
Appuyé par Guylaine Larochelle

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 1er mars 2021
  - 3.2 - Séance extraordinaire du 25 mars 2021
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 5.1 - Adoption des dépenses de mars 2021
  - 5.2 - Modification des heures d'ouverture du bureau de la SAAQ
  - 5.3 - Demande d'appui au Cercle des Fermières de Saint-Raphaël Inc. dans le cadre du dépôt d'une demande d'exemption de taxe foncière à la Commission municipal du Québec.
  - 5.4 - Engagement de M. Edwin John Sullivan à titre de directeur général et secrétaire-trésorier
  - 5.5 - Signataires autorisés et responsables des comptes chez Desjardins
  - 5.6 - Responsables et signataires de la Municipalité pour Revenu Québec
  - 5.7 - Signataire autorisé - Municipalité de Saint-Raphaël - Mandataire de la SAAQ
  - 5.8 - Présentation et adoption du rapport financier 2020 - reporté à la séance de mai
  - 5.9 - Dons et commandites
- 6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 6.1 - Dépôt des permis et certificats de mars 2021
  - 6.2 - Projet de culture du cannabis médical à Saint-Raphaël
  - 6.3 - Entretien des espaces vert et parc - Municipalité
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 - Rapport mensuel de mars 2021 du service incendie
  - 8.2 - Démission - pompier volontaire - M. Manuel Bolduc
  - 8.3 - Démission - premier répondant - M. Francis Lapointe
  - 8.4 - Embauche pompier : Olivier Martineau
- 9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 9.1 - Entretien du réseau routier local 2020 - compensation 131 752 \$
  - 9.2 - Embauche d'un employé de voirie occasionnel sur appel
  - 9.3 - Abat-poussière 2021 - Chlorure de calcium
  - 9.4 - Radar pédagogique mobile
  - 9.5 - Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
  - 9.6 - Gestion des actifs - Tableau de bord
- 10 - LOISIRS-TOURISME
  - 10.1 - Abolition des frais de retards - Bibliothèque Jeannine-Marquis Garant
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - CORRESPONDANCE
  - 12.1 - Bordereau de correspondances
- 13 - VARIA
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

## **ADOPTÉE**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 1er mars 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mars 2021 tel que rédigé.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **3.2 - Séance extraordinaire du 25 mars 2021**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marie-Josée Roy  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2021 tel que rédigé.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Commentaires : Armand Picard- Suite à ceux-ci une réponse vous sera fournie

par la poste, si nécessaire.

Questions de M. Laval Bérubé - Les réponses à ces questions ont déjà été répondues et qu'il n'y a rien de plus à ajouter.

## **5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### **5.1 - Adoption des dépenses de mars 2021**

Il est proposé par Tonia Despont  
Appuyé par Guylaine Larochelle

Et résolu d'accepter les dépenses de mars 2021 payées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant 326 086.75\$. Je soussigné, Richard Tremblay, secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
50

### **5.2 - Modification des heures d'ouverture du bureau de la SAAQ**

Considérant le besoin d'ouvrir le bureau de la SAAQ de Saint-Raphaël de façon à prolonger son ouverture le matin;

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Tonia Despont

Et résolu d'autoriser la modification des heures d'ouvertures du bureau de la SAAQ de façon à permettre l'ouverture du bureau à partir de 8h30 soit du lundi au samedi inclusivement. Que cette modification de l'horaire d'ouverture du bureau soit applicable dès le 1er mai 2021.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
51

### **5.3 - Demande d'appui au Cercle des Fermières de Saint-Raphaël Inc. dans le cadre du dépôt d'une demande d'exemption de taxe foncière à la Commission municipal du Québec.**

Attendu que le Cercle des Fermières de Saint-Raphaël Inc. a soumis, auprès de la Commission municipale du Québec, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 81, rue du Foyer à Saint-Raphaël;

Que ladite Commission se doit de consulter la Municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande;

Qu'après avoir pris connaissance des documents à l'appui, la Municipalité est d'avis que la demande présente bien l'organisme demandeur et ses activités.

Il est proposé par Guylaine Larochelle  
Appuyé par Tonia Despont

Et résolu d'appuyer le Cercle des Fermières de Saint-Raphaël Inc. dans sa demande d'exemption de taxe foncière à la Commission municipale du Québec, soit suite au courriel reçu en date du 5 mars 2021.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
52

### **5.4 - Engagement de M. Edwin John Sullivan à titre de directeur général et secrétaire-trésorier**

Considérant que M. Edwin John Sullivan a franchi avec succès toutes les étapes nécessaires du concours pour le remplacement du directeur général M.

Richard Tremblay;

Il est proposé par Jérôme Carrier

Appuyé par Tonia Despont

Et résolu, de nommer M. Edwin John Sullivan au titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Raphaël, le tout aux conditions d'embauche prévues entre les parties.

D'accorder à M. Edwin John Sullivan tous les pouvoirs reliés à ces titres, et par conséquent de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ses fonctions.

De transmettre la présente résolution aux instances gouvernementales, aux institutions financières afin que le directeur général puisse représenter la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra.

Que le directeur général et le maire exercent tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants : émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable ; signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative; demander l'ouverture d'un folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité ; signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

Le directeur général exercera seul les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité : faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable ; concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité. Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux représentants.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la Municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

Que M. Edwin John Sullivan soit autorisé à détenir la carte de crédit de la municipalité en remplacement de M. Richard Tremblay.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
53

#### **5.5 - Signataires autorisés et responsables des comptes chez Desjardins**

Considérant l'arrivé en poste du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Marie-Josée Roy

Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu que M. Edwin John Sullivan, directeur général et secrétaire-trésorier, soit responsable de ces présents comptes chez Desjardins et autorisé à signer:

- Transit 20034 compte 5077508 et 3079100
- Visa numéro 4530 9207 6331 1016

Que M. Richard Tremblay soit retiré en tant que signataire des comptes et remplacé par M. Edwin John Sullivan.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
54

#### **5.6 - Responsables et signataires de la Municipalité pour Revenu Québec**

Considérant que les noms des responsables de la Municipalité pour Revenu

Québec et clicSÉCUR doivent être modifiés;

Il est proposé par Guylaine Lacrochelle  
Appuyé par Marie-Josée Roy

Et résolu que M. Edwin John Sullivan, directeur général et secrétaire-trésorier, et Mme Josée Collin, adjointe administrative, soient autorisés:

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR - Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2021-04  
55**

#### **5.7 - Signataire autorisé - Municipalité de Saint-Raphaël - Mandataire de la SAAQ**

Considérant que la Municipalité de Saint-Raphaël fait office de mandataire de la SAAQ.

Il est proposé par Tonia Despont

Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu que la personne qui occupe le poste de directeur général de la Municipalité de Saint-Raphaël M. Edwin John Sullivan, soit autorisé à signer tous documents requis dans le cadre de fonction de mandataire avec la SAAQ.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2021-04  
56**

#### **5.8 - Présentation et adoption du rapport financier 2020 - reporté à la séance de mai**

Présentation et adoption du rapport financier 2020 - reporté à la séance de mai

**2021-04  
57**

#### **5.9 - Dons et commandites**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Guylaine Laroche, et résolu à l'unanimité d'adopter la position suivante pour cette demande et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Demande de commandite pour l'album de finissants du CFER de Bellechasse de Saint-Raphaël: 50\$

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

#### **6.1 - Dépôt des permis et certificats de mars 2021**

Trente-quatre (34) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de mars dont un (1) permis d'agrandissement, deux (2) additions de bâtiments, quatre (4) constructions, dix-neuf (19) rénovations, un (1) lotissement, deux (2) piscines, deux (2) installations septiques, deux (2) permis de captage des eaux souterraines et un (1) certificat de démolition.

#### **6.2 - Projet de culture du cannabis médical à Saint-Raphaël**

Nous avons une demande pour la réalisation d'un projet de la culture du cannabis médical à Saint-Raphaël.

Le conseil convient qu'il n'y a pas de résolution à extraire pour cette demande étant donné la conformité des règlements en vigueur.

2021-04  
58

#### **6.3 - Entretien des espaces vert et parc - Municipalité**

Considérant le prix des soumissions reçues qui sont à la hausse pour cette année pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil décide de ne pas confier de mandat à cette fin pour cette année.

L'entretien de ces terrains sera donc réalisé par les employés de la municipalité.

### **7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

### **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **8.1 - Rapport mensuel de mars 2021 du service incendie**

Dépôt du rapport mensuel des activités du service incendie pour le mois de mars 2021.

Il est proposé par Guylaine Larochelle  
Appuyé par Marie-Josée Roy

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
59

#### **8.2 - Démission - pompier volontaire - M. Manuel Bolduc**

Départ du pompier Manuel Bolduc

Il est proposé par Tonia Despont  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu d'accepter la démission de M. Manuel Bolduc à titre de pompier volontaire

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
60

#### **8.3 - Démission - premier répondant - M. Francis Lapointe**

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu d'accepter la démission de M. Francis Lapointe à titre de premier répondant pour la municipalité.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
61

### **8.4 - Embauche pompier : Olivier Martineau**

Considérant la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Considérant la recommandation des officiers du service de sécurité incendie;

Considérant que Monsieur Olivier Martineau est déjà pompier pour la municipalité de Saint-Vallier et Berthier-sur-Mer;

Considérant que Monsieur Olivier Martineau est déjà formé comme pompier, opérateur d'autopompe et comme officier non-urbain;

Considérant les disponibilités de Monsieur Olivier Martineau notamment de jour et qu'il habite près de la municipalité;

Considérant que Monsieur Martineau s'engage avec le service de sécurité incendie à respecter les politiques et procédures de même que l'engagement minimal requis de présence lors des activités, formations, pratiques et interventions;

Considérant que Monsieur Martineau a de très bonnes références des autres SSI;

Il est proposé par Tonia Despont

Appuyé par Guylaine Larochelle

D'engager comme pompier pour la municipalité de Saint-Raphaël, Monsieur Olivier Martineau.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

2021-04  
62

#### **9.1 - Entretien du réseau routier local 2020 - compensation 131 752 \$**

Attendu que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 131 752 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu que la Municipalité de Saint-Raphaël informe le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
63

#### **9.2 - Embauche d'un employé de voirie occasionnel sur appel**

Considérant le manque de main d'oeuvre au service des travaux publics soit occasionnellement surtout en période hivernal pour aider au déneigement.

Il est proposé par Guylaine Larochelle  
Appuyé par Jérôme Carrier

Et résolu de procéder à l'embauche de M. Marc Roy à titre d'employé occasionnel sur appel pour le service des travaux publics.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
64

#### **9.3 - Abat-poussière 2021 - Chlorure de calcium**

Considérant les propositions reçues pour l'abat-poussière 2021.

Il est proposé par Guylaine Larochelle  
Appuyé par Marie-Josée Roy

Et résolu d'accepter la proposition de SOMAVRAC au coût de 0,3345 \$ le litre soit pour fournir 28 000 litres de chlorure de calcium 35% et en faire la livraison et l'épandage pour l'année 2021.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
65

#### **9.4 - Radar pédagogique mobile**

Considérant la subvention obtenue par le MTQ pour aider à financer l'acquisition d'un radar pédagogique mobile;

Considérant que la disposition d'un radar pédagogique mobile sera un moyen pour sensibiliser les usagers des rues, routes et rangs de Saint-Raphaël concernant la vitesse à laquelle ils circulent.

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Mélanie Asselin

Et résolu d'autoriser l'acquisition d'un radar pédagogique mobile soit en fonction de la proposition reçue de Trafic Innovation (soumission 113389) soit au coût de 9 200 \$ plus les taxes.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
66

#### **9.5 - Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées**

Considérant la nécessité de voir à la mise-à-jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

Considérant que le service de génie de la MRC de Bellechasse a demandé à 3 firmes spécialisées de fournir des prix;

Considérant que 1 seule firme a soumis un prix en fonction de nos exigences.

Il est proposé par Mélanie Asselin  
Appuyé par Jérôme Carrier

Et résolu de confier le mandat de la réalisation de la mise-à-jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité de Saint-Raphaël à Tetra Tech QI inc en fonction de la proposition déposée au montant de 21 500 \$ plus les taxes.

Que ce projet soit intégré à la programmation de la TECQ puisqu'il est admissible et ce, afin de recevoir une subvention,

Que le financement de ce projet soit fait à même le surplus du fond général non affecté.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-04  
67

## **9.6 - Gestion des actifs - Tableau de bord**

Considérant le besoin d'obtenir un tableau de bord dans la gestion des actifs;

Considérant que ce projet est subventionné à 80% par le programme de gestion des actifs municipaux

Il est proposé par Jérôme Carrier  
Appuyé par Marie-Josée Roy

Et résolu de mandater la firme Maxxum Gestions des actifs au cout de 3000\$ plus les taxes pour la réalisation d'un tableau de bord adapté pour la municipalité de Saint-Raphaël et ce dans le cadre du programme de subvention de gestion des actifs municipaux.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10 - LOISIRS-TOURISME**

2021-04  
68

### **10.1 - Abolition des frais de retards - Bibliothèque Jeannine-Marquis Garant**

Considérant les nouvelles tendances dans la gestion des bibliothèques publiques au Québec par l'abolition des frais de retard puisque même minimes, les amendes sont parfois une barrière financière qui s'oppose à la mission de l'accessibilité de la bibliothèque publique;

Considérant que le montant récolté pour la bibliothèque à Saint-Raphaël est minime;

Considérant que l'application de la politique actuelle est occasionnellement source de conflit entre les usagers et les bénévoles, nuisant ainsi aux relations interpersonnelles que la bibliothèque désire créer avec la communauté;

Considérant que le Réseau-Biblio CNCA est en faveur de l'abolition des frais de retard;

Considérant la demande du comité des bénévoles de la Bibliothèque Jeannine-Marquis Garant d'abolir en totalité les frais de retard pour les abonnés de la bibliothèque

Il est proposé par Tonia Despont  
Appuyé par Guylaine Laroche

Et résolu que les frais de retard des abonnés soient abolis à la bibliothèque Jeannine-Marquis Garant

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11 - LÉGISLATION**

## **12 - CORRESPONDANCE**

### **12.1 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du **6 avril 2021**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

## **13 - VARIA**

Aucun sujet.

#### **14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Commentaires : Armand Picard- Suite à ceux-ci une réponse vous sera fournie par la poste,si nécessaire.

Questions de M. Laval Bérubé - Les réponses à ces questions ont déjà été répondues et qu'il n'y a rien de plus à ajouter.

#### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Tonia Despont, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fermeture à 20h11

\_\_\_\_\_  
Louise Aubé, pro-maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Asselin, secrétaire-trésorière adjointe

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**  
Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Mélanie Asselin, secrétaire-trésorière adjointe

Je, Louise Aubé, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Louise Aubé, pro-maire